

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019
25 È 26 DI LUGLIU DI U 2019
25 ET 26 JUILLET 2019

2019/E3/068

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME JEANNE STROMBONI
AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA »**

OBJET : Tarif et cotisations des assurances

Madame la Conseillère,

Merci pour votre question qui aborde en fait, sous un angle particulier, celui du surcoût constaté en matière de paiement des cotisations d'assurance, une problématique globale qui est celle de la cherté de la vie en Corse. Une problématique qui nous préoccupe, comme vous avez pu le souligner, et que nous avons d'ailleurs commencé à essayer de traiter de façon très concrète à travers les premiers travaux de la Conférence sociale.

Vous parlez des cotisations d'assurance. Nous avons déjà essayé d'avancer sur la question de la cherté du prix des carburants ou celle des produits de consommation courante.

Je ne reviendrai pas sur la démonstration que vous avez faite dans le cadre de votre question. Il y a effectivement un certain nombre de disparités tarifaires.

Première remarque d'ordre méthodologique, c'est vrai au plan global. Sur tout le territoire français si on en croit le comparateur d'assurances « Le lynx », pour une même prestation, un assuré paierait, je parle au conditionnel, 657 € en Île-de-France, pour la somme la plus importante, 491 € en Bretagne pour la moyenne la moins importante, soit un écart d'environ 100 €. La Corse se situe effectivement parmi les territoires les plus chers, 581 € par an avec un certain nombre de critères ou d'explications qui sont avancés par les compagnies d'assurance et notamment celles et ceux que vous avez rappelés. Il y en avait un autre qui n'était aussi pas forcément sur les voitures, mais qui était évoqué, c'était le risque « attentats » qui conduisait à un surcoût. Celui-là au moins, ayant globalement sinon totalement disparu, en tout cas reculé de façon très significative. On devrait peut-être avoir une répercussion de ce côté-là.

Mais, quoi qu'il en soit, ce que je propose en termes de méthode, c'est que nous inscrivions cette question à la prochaine ou une des prochaines sessions de travail de la Conférence sociale, puisque nous avons parlé de la problématique de l'eau, de la problématique du logement.

La problématique des cotisations d'assurance fait partie du quotidien des gens que la Conférence sociale a, à mon avis, à traiter. Nous inviterons les assureurs à s'asseoir autour de la table et nous essaierons d'avoir une discussion la plus éclairée possible avec leurs explications bien sûr, et éventuellement nos questions, voire notre part de critiques.

Et puis, il y a aussi une façon peut-être de faire diminuer la cotisation, c'est de réfléchir aux causes qui sont évoquées dès lors qu'elles sont fondées. Je pense par exemple à l'accidentologie. Il a été répondu ou il va y être répondu tout à l'heure, qu'il y a beaucoup d'accidents, qu'il y a trop d'accidents en Corse. Que fait-on en terme de prévention, en terme d'amélioration du réseau routier pour faire diminuer ces accidents ?

Et cela aura aussi comme conséquence seconde, la conséquence première d'éviter des morts et des blessés, c'est essentiel. Mais cela peut aussi, par contrecoup, faire diminuer les cotisations. Un autre exemple, les voitures brûlées. On en parle souvent. C'est vrai qu'il y a un taux de voitures brûlées qui est anormal. S'agit-il simplement d'actes isolés ? S'agit-il de délinquance ? S'agit-il de tel ou tel type d'escroquerie, comme cela a pu être évoqué dans les journaux ? Il y a là aussi un travail à faire.

Ceci pour dire, que nous l'inscrivons à l'ordre du jour. Nous y travaillons, pour essayer de faire un diagnostic précis et de proposer des réponses avec, pour objectif, de diminuer bien sûr le prix qui est payé par les automobilistes.